

Fondation Notre-Dame

Rapport d'examen limité du commissaire aux
comptes relatif aux comptes annuels de
l'exercice clos le 31 décembre 2016
de la **Fondation abritée du Mont-Saint-Michel**

Fondation Notre-Dame

Fondation reconnue d'utilité publique par décret du 30 novembre 1992

Siège social : 10, rue du Cloître Notre-Dame 75004 Paris

N° Siren : 393 739 594

**Rapport d'examen limité du commissaire aux
comptes relatif aux comptes annuels de
l'exercice clos le 31 décembre 2016
de la **Fondation abritée du Mont-Saint-Michel****

Rapport d'examen limité du commissaire aux comptes relatifs aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 de la Fondation abritée du Mont-Saint-Michel

Monsieur le Président,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la Fondation Notre-Dame et en réponse à votre demande dans le cadre de l'établissement des comptes prévus par la convention de création de la Fondation abritée du Mont-Saint-Michel, nous avons effectué un examen limité des comptes de celle-ci relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été établis sous la responsabilité du bureau de la Fondation Notre Dame. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, le fait que les comptes présentent sincèrement le patrimoine et la situation financière de la Fondation abritée du Mont-Saint-Michel au 31 décembre 2016 ainsi que le résultat de ses opérations pour l'exercice écoulé.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus nous attirons votre attention sur les notes 3.2.2 « Fonds dédiés » et 4.2.2 « Report à nouveau » exposant le traitement comptable dans les comptes de la fondation abritée de la partie des ressources affectées par les donateurs à la fondation abritée qui n'a pas pu être utilisée à la clôture.

Fait à Courbevoie, le 27 juin 2017,

Le commissaire aux comptes

MAZARS



Julien MAREN-PACHE



Jérôme EUSTACHE



Sous l'égide de la Fondation Notre Dame
reconnue d'utilité publique

approuvée définitivement par le Bureau de la FND du 13 mai 2011 après Conseil d'Administration du 4 mai 2011
Convention de création en date du 13 mai 2011

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 2016

Objet : La Fondation du Mont Saint-Michel a pour objet de soutenir moralement et financièrement, dans la baie du Mont Saint-Michel, tous les projets d'équipement et d'aménagement nécessaires à l'accueil des personnes qui viennent découvrir le Mont mais également de soutenir tous projets culturels, éducatifs, de communication, de mise en réseau de l'existant.

FONDATION DU MONT SAINT MICHEL

BILAN 2016 (en €)

ACTIF	2016			2015	PASSIF	2016		2015
	Valeur Brute	Amor.& Prov.	Valeur Nette	Valeur Nette		Valeur Nette après affectation Résultat	Valeur Nette avant affectation Résultat	Valeur Nette avant affectation Résultat
					Fonds associatif	0	0	0
					Dotation pérenne non consommable	0	0	0
					Dotation statutaire			0
					Dotations complémentaires			0
					Apports des fondations abritées	0	0	0
					Dotation initiale			
					Dotations complémentaires			
					Dotations consommables		0	0
Comptes de Liaison	0	0	0		Comptes de liaison	487	487	1 376
Total Actif immobilisé	0	0	0	-	Réserves affectées		0	0
Immobilisations incorporelles et corporelles	0	0	0	0	Report à nouveau	209 354	423 901	
- Logiciel, matériel et mobilier de bureau	0	0	0	0	Résultat de l'exercice	0	-214 547	
- Terrains	0	0	0		Fonds dédiés	0	0	423 901
- Constructions	0	0	0		- Fonds dédiés aux fondations abritées	0	-	423 901
- Immobilisations en cours	0	0	0		- Fonds dédiés spécifiques aux fondations abritées			0
Immobilisations financières	0	0	0	0	- Fonds dédiés sur subventions publiques de fonctionnement			
- Obligations	0	0	0		- Fonds dédiés spécifiques du Programme Entraide			
- Obligations, intérêts courus à recevoir	0	0	0		Dettes & Assimilées	366 368	366 368	163 549
- Actions	0	0	0		- Emprunts financiers divers	0	0	
- Autres (FCP, etc.)	0	0	0		- Dettes financières diverses	0	0	
Créances et Comptes rattachés	22 817	0	22 817	26 391	- Fournisseurs et comptes rattachés	1 409	1 409	53 549
- Donateurs et Organismes	8 392	0	8 392	23 820	- Dettes fiscales et sociales	0	0	
- Autres créances	14 425	0	14 425	2 571	- Projets bénéficiaires restant à solder	364 959	364 959	110 000
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0	- Autres dettes	0	0	
- Fonds obligataires y compris coupons courus	0		0		Produits constatés d'avance	0	0	
- Autres valeurs mobilières de placement	0	0						
Disponibilités	553 391	0	553 391	562 434				
- Banques : comptes sur livret et comptes courants	553 391	0	553 391	562 434				
Charges constatées d'avance	0	0	0					
Total actif circulant	576 208	0	576 208	588 826				
TOTAL ACTIF	576 208	0	576 208	588 826	TOTAL PASSIF	576 208	576 208	588 826

	Total 2017	2018 et suivants	Total
Engagements donnés			-
Engagements reçus	110 000	145 000	255 000
<i>dont legs et donations affectés</i>		-	-

FONDATION DU MONT SAINT MICHEL

Compte de résultat 2016

	2016	2015	variation 2016-2015 en %
Produits d'exploitation			
Dons manuels non affectés	221 376	337 176	-34,34%
Dons manuels affectés	55 000	5 000	1000,00%
Total des collectes	276 376	342 176	-19,23%
Legs & donations	0		
Subventions d'exploitation	0	0	
Autres produits liés à la générosité du public et produits des activités annexes	0		
Total des produits d'exploitation	276 376	342 176	-19,23%
Missions sociales			
Projets engagés	362 959	186 000	95,14%
Charges externes	31 170	38 635	-19,32%
dont charges externes missions sociales	12 171	300	
Charges de personnel	89 525	81 271	10,16%
dont personnel affecté en missions sociales	57 259		
dont personnel affecté en appel public à la générosité	32 267	81 271	
Charges communes aux fondations abritées	11 567	12 844	-9,94%
Dotation aux amortissements et provisions	0		
Autres charges- Impôts	0		
Total des Charges d'exploitation	495 221	318 750	55,36%
Résultat d'exploitation	-218 845	23 426	-1034,20%
Produits financiers	4 298	5 715	
Charges Financières	0		
Résultat financier	4 298	5 715	
Produits exceptionnels			
Charges exceptionnelles	0		
Résultat exceptionnel	0	0	
Report des fonds dédiés spécifiques année N-1	-		
Report des fonds dédiés année N-1		394 760	
Variation des fonds dédiés spécifiques (création, renfort ou utilisation)	-		
Engagements à réaliser sur ressources sur année N		423 901	
Report des fonds dédiés spécifiques année N+1	-		
Total des Produits	280 674 €	742 651 €	-62,2%
Total des Charges	495 221 €	742 651 €	-33,3%
Résultat de l'exercice avant affectation	-214 547	0	
Augmentation de la dotation (fonds associatif)	-		
Affectation en dotation complémentaire	-		
Affectation au poste réserves	-		
dont Fonds dédiés sur subventions publiques	-	0 €	
Résultat de l'exercice	-214 547 €	0 €	

FONDATION DU MONT SAINT MICHEL
Compte d'emploi des Ressources 2016

EMPLOIS	(1)	(3)	RESSOURCES	(2)	(4)
	Emplois de N = Compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N		Ressources collectées de N = Compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE		423 901
1- MISSIONS SOCIALES	432 388	432 388	1- RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	280 674	280 674
<i>1-1 Réalisées en France</i>	<i>432 388</i>	<i>432 388</i>	<i>1-1 Dons et legs collectés</i>	<i>276 376</i>	<i>276 376</i>
- Actions réalisées directement	12 171	12 171	- Dons manuels non affectés	221 376	221 376
- Versements à d'autres organismes agissant en France	362 959	362 959	- Dons manuels affectés	55 000	55 000
- Accompagnement des projets	57 259	57 259	- Legs et autres libéralités non affectés		-
<i>1-2 Réalisées à l'étranger</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	- Legs et autres libéralités affectés		
- Actions réalisées directement	-	-	<i>1-2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public</i>	<i>4 298</i>	<i>4 298</i>
- Versements à un organismes central ou d'autres organismes	-	-			
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	51 266	51 266	Produits accessoires aux frais d'appel à la générosité du public		-
<i>2-1 Frais d'appel à la générosité du public</i>	<i>51 266</i>	<i>51 266</i>	Produits financiers	4 298	4 298
<i>Ratio Frais d'appel à la générosité du public / Total ressources collectées</i>	<i>18,3%</i>		Autres produits		
<i>2-2 Frais de recherche des autres fonds privés</i>	<i>-</i>	<i>-</i>			
<i>2-3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	2- AUTRES FONDS PRIVÉS		
<i>2-4 Frais d'information et de communication</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	3- SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS		
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	11 567	11 567	4- AUTRES PRODUITS	-	
Frais de gestion	11 567	11 567	Produits financiers		
Charges financières			Loyers		
		495 221			
I- TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	495 221		I- TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	280 674	
II- DOTATIONS AUX PROVISIONS	-		II- REPRISES AUX PROVISIONS		
III- ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES			III- REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS		
			IV- VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (cf. tableau des fonds dédiés)		
IV- EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE			V- INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	214 547	
TOTAL GENERAL	495 221		TOTAL GENERAL	495 221	280 674
V- Part des acquisitions d'immo brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public					
VI- Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public					
VII- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		495 221	VI- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		495 221
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		209 354

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Missions sociales	-	Bénévolat	-
Frais de recherche de fonds	-	Prestations en nature	-
Frais de fonctionnement et autres charges	-	Dons en nature	-



ANNEXES AUX COMPTES 2016

DE LA FONDATION DU MONT SAINT-MICHEL

NOTE 1 : FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE 2016	2
NOTE 2 : DUREE ET PERIODE DE L'EXERCICE COMPTABLE	2
NOTE 3 : PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	2
3.1 Cadre légal de référence	3
3.2 Principes comptables appliqués	3
3.2.1 Comptabilisation des dotations & des revenus des dotations	4
3.2.2 Fonds dédiés.....	4
3.2.3 Traitement des legs et donations.....	5
3.2.4 Méthode d'affectation des charges communes aux fondations abritées	5
3.3 Zoom spécifique sur le Compte Emploi-Ressources (CER).....	5
NOTE 4 : COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LE BILAN	5
4.1 Notes sur l'Actif.....	5
4.1.1 Disponibilités.....	5
4.1.2 Créances	6
4.2 Notes sur le Passif.....	6
4.2.1 Fonds associatifs.....	6
4.2.2 Report à nouveau	6
4.2.3 Dettes.....	7
NOTE 5 : AUTRES INFORMATIONS	7
5.1 Locaux	7
5.2 Effectifs	7
5.3 Contribution des bénévoles.....	8
5.4 Honoraires du Commissaire aux Comptes	8
5.5 Charges administratives communes	8
5.6 Engagements hors bilan.....	8
NOTE 6 : PROJETS SOUTENUS	8



NOTE 1 : FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE 2016

- La Fondation du Mont Saint-Michel a été créée en mai 2011. Son objet social est de « soutenir moralement et financièrement, dans la baie du Mont Saint-Michel, tous les projets d'équipement et d'aménagement nécessaires à l'accueil des personnes qui viennent découvrir le Mont mais également de soutenir tous projets culturels, éducatifs, de communication, de mise en réseau de l'existant. ». Elle a consacré les premiers temps de la fondation à réunir les fonds pour l'acquisition du Prieuré d'Ardevon et s'attache désormais à financer le remboursement de l'emprunt ainsi que les travaux de restauration et d'aménagement des lieux.
- La Fondation a reçu 276 K€ de soutiens en 2016, soit une baisse de 19 % de ses ressources par rapport à 2015.
- Elle a pour autant pu engager 362 K€ de projets, pour partie le remboursement de l'emprunt (50 K€), pour partie les travaux (302 K€) ainsi que le financement d'un Festival sur le Mont (10 K€). Elle a co-organisée les festivités liées aux 1.050 ans de la présence monastique au Mont Saint-Michel. Par ailleurs, elle a permis le recrutement d'un coordinateur pour les activités du prieuré d'Ardevon ainsi qu'une mission pour la numérisation et la mise en ligne des documents remarquables touchant l'histoire du Mont Saint-Michel.



NOTE 2 : DUREE ET PERIODE DE L'EXERCICE COMPTABLE

Les Comptes de la Fondation du Mont Saint-Michel sont établis en euros. Ils couvrent la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016.



NOTE 3 : PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

La Fondation du Mont Saint-Michel est une fondation sous égide de la Fondation Notre Dame. La Fondation du Mont Saint-Michel correspond à un établissement comptable de la Fondation Notre Dame. Les principes, règles et méthodes comptables de la Fondation Notre Dame lui sont appliqués.



3.1 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice 2016 sont établis et présentés conformément aux règlements :

- CRC 99-01 relatifs aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations,
- CRC 2009-01 relatif aux règles comptables applicables aux fondations et fonds de dotation modifiant le règlement 99-01.
- CRC 2008-12 concernant les méthodes d'élaboration et de présentation du Compte d'Emploi des Ressources (CER).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments de l'actif est la méthode des coûts historiques.

3.2 Principes comptables appliqués

Les statuts de la Fondation Notre Dame lui confèrent la capacité de fondation abritante, ce qui lui permet la constitution de fondations abritées au nom de donateurs (personnes physiques et/ou morales) ou de testateurs. Sans personnalité juridique propre, ces fondations abritées, bénéficient de l'affectation de biens, droits ou ressources.

En conséquence, le plan comptable général est développé pour mieux suivre les activités propres de la collecte de dons par mailing en particulier sur les comptes 622 (rémunérations d'intermédiaires, honoraires), 623 (publicité, publications) et 626 (affranchissements).

La Fondation du Mont Saint-Michel comprend

- la collecte des fonds issus de l'appel public à la générosité (dons, donations & legs) et le mécénat d'entreprise et éventuellement des produits accessoires d'appel public à la générosité,
- les charges associées à cette collecte,
- le financement des projets liés à cette activité et éventuellement les charges liées à la mission sociale et à l'accompagnement des projets.

Elle enregistre également :

- La répartition des charges de frais généraux du secteur Commun selon la règle adoptée par le Conseil d'Administration de la Fondation Notre Dame ;
- les produits financiers provenant des actifs financiers qui leur sont propres.



Chaque établissement comptable a son propre bilan, compte de résultat et compte Emploi-Ressources (pour celles faisant appel public à la générosité). En particulier, chaque secteur a ses comptes de trésorerie, ses comptes de créances et de dettes, ainsi que ses comptes d'immobilisations. Les fonds associatifs relèvent du Secteur Mutualisation lorsque les fondations abritées en ont accepté le principe. Les opérations de secteurs à secteurs sont traitées par « comptes de liaison ».

La présentation du passif, au bilan, d'une double colonne « valeur nette avant affectation du résultat »/ « valeur nette après affectation du résultat » a été maintenue pour une meilleure lisibilité des comptes.

3.2.1 Comptabilisation des dotations & des revenus des dotations

Les fonds propres, comptabilisés sous la ligne « Apports sans droit de reprise des fondations abritées » sont des dotations non consommables de la fondation abritée à vocation pérenne. Seuls les revenus de ces dotations servent au financement des actions de la fondation concernée. Ce sont les produits nets de charges qui sont enregistrés en dotations. Ces fonds peuvent être revalorisés par décision de leur Comité exécutif, Conseil propre à chaque fondation abritée. Le mouvement est alors enregistré en « dotations complémentaires ».

3.2.2 Fonds dédiés

A la suite des recommandations de la Cour des Comptes, le traitement comptable des fonds dédiés a fait l'objet d'adaptations explicitées ci-dessous :

- **dans la présentation des comptes de la Fondation abritée :**

La partie des ressources affectées par les donateurs à la fondation abritée qui n'a pas pu être utilisée à la clôture comptable conformément à l'engagement pris à leur égard, reste en résultat et est intégré dans le report à nouveau. Cette présentation est également reprise dans la présentation du Compte Emploi des Ressources.

Il peut exister des fonds dédiés, appelés « fonds dédiés spécifiques » lorsque la Fondation abritée a recueilli une affectation précise de la part d'un donateur et que le projet n'a pu se réaliser dans le courant de l'exercice, ce qui n'est pas le cas de la Fondation du Mont Saint Michel. Les variations de ces fonds dédiés spécifiques sont indiquées sur une ligne spécifique du compte de résultat de la Fondation abritée.

- **dans la présentation des comptes de la Fondation Notre Dame :**

La variation des fonds dédiés des fondations abritées est inscrite en charges sous la rubrique « Engagements à réaliser sur ressources affectées à des fondations abritées », en contrepartie d'un compte de passif « fonds dédiés des fondations abritées » dans les comptes de la Fondation abritante (Fondation Notre Dame).

L'utilisation ultérieure des ressources de la Fondation du Mont Saint Michel sera inscrite dans un compte spécifique, au niveau de la fondation abritante (Fondation Notre Dame), en produits des exercices futurs (libellé du compte « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs ») par la contrepartie d'une diminution des postes de fonds dédiés correspondants.



3.2.3 Traitement des legs et donations

Les libéralités font l'objet d'un suivi comptable individualisé pendant toute la durée de leur réalisation. Il peut s'agir de donations, de droits d'auteurs, de donations simples, de donations temporaires d'usufruit, d'assurances-vie ou de legs (legs universel, legs à titre universel ou legs particulier).

Au fur et à mesure des encaissements et décaissements liés à la gestion temporaire de ces biens, les mouvements financiers correspondants sont enregistrés dans le compte 475 « legs et donations ». Lors de la réalisation définitive de chaque bien constituant l'actif successoral et après avoir enregistré l'ensemble des charges de réalisation, le produit net de charges est constaté en compte de résultat.

3.2.4 Méthode d'affectation des charges communes aux fondations abritées

En 2016, le Conseil d'Administration de la Fondation Notre Dame a décidé de prélever des frais généraux en fonction d'un pourcentage des activités des fondations abritées, assorti d'un forfait fixe.

3.3 Zoom spécifique sur le Compte Emploi-Ressources (CER)

Les organismes faisant appel public à la générosité ont l'obligation de présenter en annexe de leurs comptes annuels le tableau CER (Compte d'emploi annuel des ressources) issu du règlement CRC 2008-12 au 31 décembre 2016. Les rubriques concernant les fonds dédiés de la fondation abritée font l'objet des adaptations mentionnées au paragraphe 3.2.2 dans la partie « présentation des comptes de la Fondation abritée » de ces annexes-ci.



NOTE 4 : COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LE BILAN

4.1 Notes sur l'Actif

La Fondation du Mont Saint-Michel ne dispose pas d'immobilisations financières étant une fondation sans dotation.

4.1.1 Disponibilités

Détail des disponibilités

	31/12/2016	31/12/2015
Compte sur livret et Compte courant	553 391	562 434

Les fonds collectés disponibles étant appelés à être utilisés à brève échéance, les fonds sont systématiquement placés en compte sur livret.



4.1.2 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

	2016	2015
Dons perçus en janvier au titre de l'année n-1	8 392	23 820
Total créances donateurs et organismes	8 392 €	23 820 €
Avoir à recevoir	2 571	2 571
Autres débiteurs	11 854	
Total Autres créances	14 425 €	2 571 €
Total Créances et comptes rattachés	22 817 €	26 391 €

4.2 Notes sur le Passif

4.2.1 Fonds associatifs

La Fondation du Mont Saint-Michel est une fondation de flux. Elle ne dispose pas de fonds associatifs.

4.2.2 Report à nouveau

Le traitement systématique en fonds dédiés est nécessaire dans les comptes d'une fondation abritante. En revanche, à la suite du contrôle de la Cour des Comptes, dans les plaquettes des comptes édités spécifiquement pour une fondation abritée, le traitement des fonds dédiés ne s'applique qu'aux fonds dédiés spécifiques. Toujours dans ces mêmes plaquettes de comptes de fondations abritées, le résultat est traité en report à nouveau de l'année N+1 afin de mieux visualiser le résultat propre à chaque exercice.

Report à nouveau au 01.01.2016	423 901
Résultat 2016	-214 547
Report à nouveau au 31.12.2016	209 355

La Fondation du Mont Saint-Michel dispose d'un résultat et d'un report à nouveau en fin d'exercice qui lui est propre. En revanche, dans les comptes annuels de la FND-Abritante (reprenant notamment l'ensemble des comptes des différentes fondations abritées), ce résultat et ce report à nouveau sont directement traités en fonds dédiés car ils correspondent à l'affectation spécifique voulue par les donateurs.



Le montant des fonds dédiés (hors fonds dédiés spécifiques) au 31/12/2015 était de 423 K€. Ils sont présentés en report à nouveau au 1er janvier 2016. Le montant du report à nouveau au 31/12/2016 est donc de 209 K€ après affectation du résultat.

4.2.3 Dettes

	2016	2015
Comptes fournisseurs	1 409	22 975
Sous-total comptes fournisseurs	1 409 €	22 975 €
Comptes fournisseurs factures non parvenues		30 573
Sous-total factures non parvenues	- €	30 573 €
Total fournisseurs et comptes rattachés	1 409 €	53 548 €
Soutiens de projets engagés à verser	364 959	110 000
Total projets engagés à verser	364 959 €	110 000 €
Total dettes et comptes rattachés	366 368 €	163 548 €



NOTE 5 : AUTRES INFORMATIONS

5.1 Locaux

La Fondation du Mont Saint-Michel est domiciliée au 2 Rue du Prieuré Ardevon, 50170 Pontorson.

5.2 Effectifs

La Fondation du Mont Saint-Michel ne dispose pas directement de salariés dédiés. Elle a recours à la mise à disposition du personnel par l'Association Raoul des Isles.

	Année	Cadres & assimilés cadres	ETP Cadre	Non-cadres	ETP Non Cadres	Total	Total ETP
Mis à disposition du personnel	2015	1	1,00			1	1,00
	2016	2	0,83	1	0,92	3	1,83



5.3 Contribution des bénévoles

La Fondation du Mont Saint-Michel dispose d'un Comité exécutif bénévole composé :

- pour partie des fondateurs ou représentants des fondateurs ;
- pour partie de personnes qualifiées.

L'investissement des membres du Comité exécutif n'a pas été mesuré en 2016.

5.4 Honoraires du Commissaire aux Comptes

Ils comprennent les travaux réalisés au titre de l'exercice dont les missions spécifiques entreprises sur les fondations abritées. Ils s'élèvent à 65 097 €. Ils sont partagés avec l'ensemble des fondations abritées à travers les charges administratives communes.

5.5 Charges administratives communes

Les charges administratives communes (727 082 €) consistent en services de la Fondation abritante au profit de ses fondations abritées : il s'agit principalement du suivi légal, fiscal, déontologique et du suivi comptable et financier des fondations abritées et du secteur Entraide. Elles s'élèvent en 2016 pour la Fondation du Mont Saint-Michel à 11 567 €.

5.6 Engagements hors bilan

Engagements reçus	Convention d'entreprise et fondation / Don	Total
Pour 2017	110 000 €	110 000 €
Pour 2018 et suivants	145 000 €	145 000 €



NOTE 6 : PROJETS SOUTENUS

	Projets engagés		Annulation		Projets nets engagés	
	Nbr	Montant	Nbr	Montant	Nbr	Montant
Projets soutenus par décision du Comité exécutif	4	390 000 €	1	27 041 €	4	362 959 €
Projets en propre		12 171 €				12 171 €
Accompagnement et suivi des projets		57 259 €				57 259 €
Total des missions sociales Fondation Mont St Michel	4	459 430 €	1	27 041 €	4	432 389 €